

Introduction au lexique des *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville pour le *DMF*

Textes dépouillés

PelVieSt = Guillaume de Digulleville, *Le Pèlerinage de vie humaine*. Nouvelle transcription du manuscrit BNF, fr. 1818 (abrégé dans les citations du lexique : GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331). Cette transcription accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.atilf.fr/dmf/VieHumaine> (ou sous des formats différents sous <http://www.atilf.fr/dmf/VieHumaine.pdf> et <http://www.atilf.fr/dmf/VieHumaineTEI.xml>) veut remplacer celle de J. J. Stürzinger, London : Roxburghe Club, 1893, néanmoins incontournable pour son appareil (abrégé dans les citations du lexique : GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. S.*, c.1330-1331).

PelAmeS = Guillaume de Digulleville, *Le Pèlerinage de l'âme*, éd. J. J. Stürzinger, London : Roxburghe Club, 1895 (abrégé dans les citations du lexique : GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358).

PelJChrS = Guillaume de Digulleville, *Le Pèlerinage de Jhesucrist*, éd. J. J. Stürzinger, London : Roxburghe Club, 1897 (abrégé dans les citations du lexique : GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358).

N.B. Ont cependant été publiées depuis l'édition de J. J. Stürzinger deux éditions partielles des deux plus anciens *Pèlerinages*. La première, que nous devons à A. Henry (HenryChrest), comporte les vers 5447 à 5790 et 5807 à 5874 du *Pèlerinage de vie humaine*¹ et la seconde, celle de Fr. Duval (Duval 2006), nous livre les vers 2577 à 5590 du *Pèlerinage de l'âme*. Cependant, bien que ces éditions soient d'une qualité largement supérieure à celles de Stürzinger, j'ai néanmoins jugé préférable de reproduire le texte de ces dernières dans les citations du lexique afin d'assurer un minimum de cohérence ; bien entendu, ces deux éditions plus récentes ont été systématiquement consultées.

Avant-propos

Dans le cadre du *DMF*, la spécificité des lexiques réside dans le fait qu'ils étudient le vocabulaire propre à une œuvre d'auteur ou à un ensemble de documents appartenant à un genre donné, en mettant l'accent sur la collecte de matériaux nouveaux, non encore enregistrés par les dictionnaires de référence, ce qui devrait permettre de compléter notre connaissance du français de la fin du Moyen Âge. Ces matériaux portent aussi bien sur la nomenclature que sur des sens nouveaux et ne négligent pas pour autant la morphologie, la phraséologie ni aucun autre aspect linguistique, tels que les néologismes, ou au contraire, les archaïsmes, ou encore les régionalismes. C'est le cumul de treize lexiques qui constitue la

¹ L'édition partielle de J. J. Stürzinger et G. Cohen, « Le Pèlerinage de vie humaine », dans *Nativités et moralités liégeoises du moyen-âge*, Bruxelles : Palais des Académies, 1953, pp. 263-302, qui couvre en partie les vers 1475 à 5062, ne diffère pas de l'édition intégrale du texte par Stürzinger pour la partie française.

première étape du *DMF* (*DMF1*) qui a servi de référent pour l'établissement du présent lexique.

Contrairement aux glossaires qui réunissent pour l'essentiel les termes qui n'ont pas survécu dans la langue moderne ou dont la signification a évolué au point que leur interprétation peut être incompréhensible au lecteur d'aujourd'hui ou source d'erreur, chaque nouveau lexique du *DMF* est guidé par le souci d'apporter des données nouvelles ou parfois complémentaires par rapport à celles qui figurent déjà dans les treize lexiques du *DMF1*. C'est pourquoi il ne faudra pas s'étonner de trouver dans ce lexique des mots tels que *piéd* alors que des mots tels que *aloser* "louer", *cremeur* "crainte", *decevable* "trompeur", *despire* "mépriser", *estache* "poteau", *estrain* "paille", *guile* "ruse employée pour tromper" ou *excusance* "excuse", aujourd'hui disparus, qui auraient toute leur place dans un glossaire d'édition critique, n'y figurent pas. En effet, la présence de *piéd* s'explique par le fait que les *Pèlerinages* nous livrent des nouveautés² et l'absence des autres mots cités s'explique par la bonne représentation de ces lexies dans le *DMF1*. Par conséquent, ce lexique, contrairement aux lexiques classiques d'œuvre ou d'auteurs qui, pour rendre compte de la langue des textes étudiés, enregistrent l'ensemble des termes qui y sont attestés, comporte essentiellement, en dehors, bien sûr, des lexies propres à l'idiolecte de Guillaume de Digulleville, des matériaux complémentaires au *DMF* destinés à enrichir le *Dictionnaire* qui progresse continûment.

Hormis le *Pèlerinage de vie humaine* qui a fait l'objet d'une nouvelle transcription (accessible en ligne: <http://www.atilf.fr/dmf/VieHumaine> ou sous deux formats différents : <http://www.atilf.fr/dmf/VieHumaine.pdf> ou <http://www.atilf.fr/dmf/VieHumaineTEI.xml>)³, les textes dépouillés pour la constitution de ce lexique n'ont pas été saisis intégralement par une opératrice de saisie, mais proviennent d'une saisie partielle des textes dont la sélection des passages à intégrer au lexique a été réalisée par une lecture personnelle qui tient compte des données déjà existantes et se concentre exclusivement sur les faits intéressants. Ce lexique reflète les mêmes composantes linguistiques et métalinguistiques que celles des autres lexiques du *DMF* lesquelles sont développées dans la *Présentation du DMF* à l'adresse suivante : [http:// atilf.fr/dmf/PresentationDMF2.pdf](http://atilf.fr/dmf/PresentationDMF2.pdf).

Du point de vue chronologique, les textes qui ont servi à l'élaboration de ce lexique se situent au tout début de la période relative au moyen français, à la charnière de l'ancien et du

² Voir *infra*.

³ Les raisons justifiant une nouvelle transcription sont exposées dans l'introduction à la transcription publiée sur le site du laboratoire (<http://www.atilf.fr/dmf/VieHumaineIntro.doc> ou au format pdf : <http://www.atilf.fr/dmf/VieHumaineIntro.pdf>).

moyen français. En effet, le *Pèlerinage de vie humaine* a été composé vers 1330-1331, le *Pèlerinage de l'âme* vers 1355-1358 et le dernier poème de la trilogie, le *Pèlerinage de Jésus-Christ*, en 1358.

Auteur et œuvre

Guillaume de Digulleville est né en 1295, dans une famille noble, si l'on en croit ses propos au vers 9148 du *Pèlerinage de Vie humaine* où il se dit « de noble et franc lignage » ; son père se nomme Thomas⁴ ; on ignore la date de sa mort qui a dû survenir après 1358, alors qu'il venait d'achever le *Pèlerinage de Jésus Christ*. Son surnom est tiré de son lieu de naissance : le bourg normand de Digulleville, près du cap de la Hague, à l'extrémité de la presqu'île du Cotentin. L'on ignore à peu près tout de la vie et des études de ce poète qui a probablement étudié à Paris⁵ : tout ce que l'on sait de lui c'est que, vers 1316, il entra dans l'ordre des cisterciens et s'établit à proximité de Senlis, à l'abbaye de Chaalis⁶ placée entre 1337 et 1372 « sous l'autorité de trois Normands, originaires de la Haute-Normandie »⁷ et que, entre 1330-1335, il eut des démêlés avec ses confrères⁸. Son activité littéraire est intense et témoigne d'une culture assez étendue, en particulier, bien sûr, dans le domaine biblique. Outre sa trilogie des *Pèlerinages* qui totalise près de 35 900 vers, on lui doit le *Roman de la Fleur de lis* (1331 vers) et onze poèmes latins en l'honneur de Dieu (soit 8 040 vers)⁹. À travers sa trilogie, le moine de Chaalis, pour édifier le genre humain, vise à traiter de manière exhaustive la question du salut individuel et collectif et dans son roman, il s'emploie à exalter la royauté française. Comme en témoignent les nombreuses copies des *Pèlerinages* (l'ensemble de l'œuvre est conservé dans 85 manuscrits¹⁰) ainsi que les éditions anciennes ou

⁴ *Pèlerinage de Vie humaine* 5965 : *Ne cuides pas que soient fil / À Thomas de Deguilleville, / Quar onques n'out ne fil ne fille / Qui fust de tel condition / Ne de si noble nation.*

⁵ Voir à ce sujet J. Delacotte, « Guillaume de Digulleville, poète normand. Trois romans-poèmes du XIV^e siècle. Les *pèlerinages* et la *divine comédie* », Paris : Desclée de Brouwer et Cie, 1932, 15-22 et Fr. Duval, « Descente aux enfers avec Guillaume de Digulleville : édition et traduction commentées d'un extrait du *Pèlerinage de l'âme* (Paris, Bibl. nat. de Fr., français 12466) », Saint-Lô : Archives départementales de la Manche [dorénavant PelAmeD], 2006, 6.

⁶ *Pèlerinage de Vie humaine* 4155 : *De ceste gorgiere jadis / Fu armé l'abbé de Chaalis, / Saint Guillaume, ton bon parrain.* Il se pourrait qu'il ait été prieur (cf. *Dictionnaire des lettres françaises, Le Moyen Âge*, Paris : Fayard, 1992, 614b [dorénavant DLF]).

⁷ Cf. Ed. Faral, « Guillaume de Digulleville, moine de Chaalis », dans *Histoire littéraire de la France*, Paris : Imprimerie nationale, 1962, t. XXXIX, 6.

⁸ Cf. DLF, *loc. cit.*

⁹ Cf. F. Pomel, « Les voies de l'au-delà et l'essor de l'allégorie au Moyen Âge », Paris : Champion, Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge n°57, 2001, 573.

¹⁰ Cf. G. Veysseyre, « Lecture linéaire ou consultation ponctuelle ? Structuration du texte et appareils dans les manuscrits », dans *Guillaume de Digulleville. Les pèlerinages allégoriques. Actes du Colloque international de*

encore les traductions et adaptations dans plusieurs langues européennes, cette œuvre occupe une place importante au sein de la production littéraire médiévale. Le succès de cette fiction narrative est telle qu'elle figure parmi les textes médiévaux les plus répandus car seuls dix textes dépassent le seuil de 83 manuscrits conservés¹¹. Les contemporains de Guillaume déjà, se réfèrent à son œuvre : ainsi Philippe de Mézières dans son *Songe du vieil pelerin* mentionne à deux reprises « le moisne de Chaalis »¹², *l'ABC* de Geoffrey Chaucer y semble avoir longuement puisé¹³ et « les deux premiers *Pèlerinages* [c-à-d. le *Pèlerinage de Vie humaine* et le *Pèlerinage de l'âme*] de Guillaume ont pu être perçus au XV^e siècle comme des textes de référence, dignes d'être compulsés par des clercs dans le cadre de leur pratique professionnelle »¹⁴. La réception médiévale des *Pèlerinages* se traduit encore par le fait que cette oeuvre est à l'origine d'un nouveau genre allégorique, celui du pèlerinage spirituel, dont Octovien de Saint-Gelais est avec Olivier de la Marche l'un des premiers illustrateurs comme l'indique Fr. Duval dans son introduction au *Séjour d'honneur* d'Octovien de Saint-Gelais¹⁵ et comme le démontre également A. Spica dans son article « *L'emblématique de dévotion, une héritière indirecte des pèlerinages spirituels allégoriques de Guillaume de Digulleville* »¹⁶.

Concernant l'aspect linguistique de l'oeuvre, on peut dire quelques mots sur les sources livresques auxquelles l'auteur a puisé et reprendre les conclusions auxquelles G. Roques¹⁷, qui a examiné de près cet aspect qu'Ed. Faral avait défriché avant lui¹⁸, a abouti. Notre poète possède une bonne connaissance non seulement de la littérature religieuse — grâce notamment à l'immense richesse de la bibliothèque du monastère de Chaalis au sujet de laquelle Jean de Montreuil¹⁹ se répand en éloges — mais aussi de la littérature profane. En effet, en tant que cistercien, il n'ignore rien de la Bible à laquelle il se réfère constamment, ni des écrits de saint Bernard, le maître spirituel de son Ordre. En ce qui concerne la littérature profane, Guillaume ne fait allusion qu'au *Roman de la Rose*, mais de multiples autres références transparaissent à travers son œuvre. Parmi ces références, figurent des auteurs

Cerisy-La-Salle — 4-8 octobre 2006 —, Presses universitaires de Rennes, 2008 [dorénavant : *Actes Guill. Digull.*], 315-316.

¹¹ Cf. Fr. Duval, « Lectures françaises de la fin du Moyen Age. Petite anthologie commentée de succès littéraires », Genève : Droz, 2007, 20, Fr. Duval, dans *Actes Guill. Digull.*, 13 et Veysseyre, *op. cit.*, 316, note 3.

¹² Édition G. W. Coopland, 1969, t.1, pp. 111 et 404.

¹³ Cf. J. Dor, « L'ABC de Chaucer : traduction et transformation », *Actes Guill. Digull.*, 405.

¹⁴ Cf. G. Veysseyre, *op. cit.*, 329.

¹⁵ *Le Séjour d'honneur*. Éd. critique, introduction et notes par Fr. Duval, Genève : Droz, 2002 (Textes littéraires français ; 545), 27-29.

¹⁶ *Actes Guill. Digull.*, 53-77.

¹⁷ G. Roques, « La rencontre d'orgueil dans le Pèlerinage de vie humaine de Guillaume de Digulleville », dans *Actes Guill. Digull.*, 306-308.

¹⁸ Ed. Faral, *op. cit.*, 106-111.

¹⁹ *Opera*, éd. E. Ornato, t. 1, Turin, 1963, 292-293, dans PelAmeD, 6.

comme le Reclus de Molliens, Robert de Blois, auxquels il faut vraisemblablement ajouter Gautier de Coinci et des œuvres comme le *Songe d'Enfer* de Raoul de Houdenc, la *Voie de Paradis* de Rutebeuf, le *Roman de Fauvel* et probablement aussi le *Renart le Nouvel*. Son savoir encyclopédique nous amène également à supposer que Guillaume a lu l'*Elucidarium* d'Honorius, l'*Imago mundi*, le *Secret des secrets*, le *De proprietatibus rerum* et enfin les bestiaires de Guillaume de Normandie et de Richard de Fournival. À tout cela, s'ajoutent les nombreuses allusions au *Roman de Renart*, aux fables (celle du corbeau et du renard ou celle du coucou mis en scène par Marie de France) et à l'épopée (le cor de Roland), dont on ignore si elles lui ont été inspirées par la lecture ou par voie orale.

Présentation du lexique

Son intérêt

L'important apport lexical de l'œuvre dans son ensemble se manifeste de bonne heure ; en effet, les lexicographes ont très tôt commencé à s'intéresser au vocabulaire de Guillaume et l'on mentionnera en particulier l'exemple de Godefroy, qui, dans son dictionnaire (GD/GDC)²⁰, en fournit à lui seul pas moins de 800 citations tirées de l'ensemble de la trilogie²¹. Plus près de nous, il faut aussi citer Tobler et Lommatzsch (T-L), avec leurs 2 140 citations toutes empruntées au *Pèlerinage de Vie humaine*²². Or, si cette œuvre a été largement exploitée, elle l'a été surtout à travers différents manuscrits et un incunable — ce qui soulève bien sûr la question de la paternité des citations — et plus rarement, hormis Tobler et Lommatzsch, à travers l'édition Stürzinger. Il est à noter que les attestations de Godefroy proviennent en grande partie de l'imprimé de c.1500 ou de divers manuscrits que nous examinerons un peu plus loin (v. *infra*). En effet, comme le tome 7 du dictionnaire de Godefroy n'a été achevé qu'en 1892, un an avant la publication du premier *Pèlerinage*, ce n'est qu'à partir du tome 10, paru en 1902, que l'on peut y trouver des citations empruntées à l'édition de Stürzinger. Ces citations, peu nombreuses, proviennent toutes du *Pèlerinage de Vie humaine* et se limitent aux mots *quiller*, *recoquiller*, *recoqueviller* et *recoquiller*²³. Le *Dictionnaire général* (DG) dans lequel, faute d'édition électronique, il n'a été possible que de faire des pointages manuels qui ne permettent pas d'établir un état précis des attestations

²⁰ Ces sigles et les suivants sont ceux du DMF.

²¹ Cf. T. Matsumura, « Le traitement lexicographique de Guillaume de Digulleville », dans *Actes Guill. Digull.*, pp. 231-252.

²² Ces indications, qui ne tiennent pas compte des articles qui se limitent à des renvois à GD/GDC, proviennent de l'édition électronique du TL (*Altfranzösisches Wörterbuch*, Edition électronique conçue et réalisée par Peter Blumenthal et Achim Stein, Stuttgart : Steiner, 2002. DVD-ROM).

²³ Ce relevé a pu être effectué grâce à l'édition électronique du dictionnaire de Godefroy publiée par C. Blum, présentée par J. Dufournet, Paris : Champion, 2002 (CD-Rom).

empruntées à cette oeuvre, cite également cette édition du *Pèlerinage* (s.v. *induration, limeur, limoneux, quiller*) bien qu'à l'occasion il cite aussi le *Pèlerinage de l'âme* (s.v. *obombrer*). Au final, l'on ne peut que regretter l'insuffisance et surtout l'inégalité des matériaux rassemblés par les dictionnaires de langue ancienne qui ne nous renvoient, de ce fait, qu'une image peu représentative de l'ensemble d'une oeuvre qui a pourtant marqué de son empreinte l'histoire littéraire médiévale.

C'est pourquoi, dans le cadre du *DMF*, il m'a semblé important d'apporter une pierre à l'édifice de la connaissance de la langue des *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville, en lui consacrant un lexique.

Sa conception

Nomenclature

Ce lexique constitue, non pas, comme nous l'avons vu plus haut, un relevé exhaustif des lexies attestées dans la trilogie des *Pèlerinages*, comme le voudrait l'idée d'un lexique d'oeuvre, mais seulement un choix de mots lexicaux avec leurs acceptions qui tient largement compte des lexiques déjà existants. Si le choix de ces lexies, lié aux critères précédemment définis, résulte d'une lecture sélective des *Pèlerinages* qui a fait l'objet ensuite d'une saisie permettant l'intégration des citations par voie informatique, le *Pèlerinage de vie humaine*, comme il a été entièrement retranscrit, bénéficie d'une saisie intégrale qui lui confère, de ce fait, une place magistrale dans le lexique.

Deux objectifs sont visés à travers ce lexique : le premier est celui de faciliter la compréhension d'un texte littéraire d'accès souvent difficile ; le second, celui de compléter les ressources déjà disponibles dans les autres lexiques. Ont donc été privilégiés des mots tels que STATIONNER (entrée), ENDURER "continuer de vivre" (sens), PLAINDRE, inf. subst. (emploi), ESCHAFAUD : *estre mis en eschafaud* "être juché au sommet" (locution), CHOIR : *chaoir* (graphie) dont les éléments signalés ici dans la parenthèse manquent dans le *DMF*. Conformément aux autres lexiques de la base *DMF*, les mots grammaticaux (déterminants, prépositions, pronoms, etc.) exclus également des autres lexiques ont systématiquement été écartés de l'étude ainsi que les mots courants d'emploi banal (bien représentés par ailleurs dans le *DMF*), tels que par exemple : AVOIR, ESTRE, METTRE, SAVOIR, etc. En revanche, les locutions se sont vu accorder toute la place qu'elles méritent, au même titre que les acceptions, les constructions rares pour l'époque ou spécifiques de l'oeuvre et que les mots employés avec une acception particulière, peu courante, disparue en français moderne. En

effet, dans la mesure où les locutions sont parfois les oubliés de la lexicographie, en raison du peu d'intérêt que leur accordent la plupart des dictionnaires ou glossaires d'édition de textes, j'ai jugé bon de les intégrer au lexique quand bien même leur interprétation ne pose pas de problème majeur. Dans son ensemble, une attention toute particulière a été portée aux faits linguistiques intéressants non attestés ou mal attestés dans les dictionnaires de référence (en particulier T-L, GD et GDC, FEW, DEAF et TLF). À savoir les phénomènes variationnels, c'est-à-dire de la variation individuelle comme les emplois archaïques ou, au contraire, les formations néologiques ainsi que les hapax et, d'autre part, la variation diatopique, avec les régionalismes. Néanmoins, bon nombre de lexies déjà présentes dans le *DMF* ont été introduites dans ce lexique, pour la simple raison qu'à ces lexies étaient attachés des faits linguistiques absents du *DMF* ou des antédations intéressantes pour l'histoire du vocabulaire. C'est ce qui justifie, par exemple, la présence à la nomenclature du mot PIED pour lequel la locution *avoir pieds de plomb* "avancer, agir doucement ou plus lentement, avec prudence et réflexion" apporte une nouveauté (*PelVie* 11832) et où *pied à pied* "pas à pas" (*PelVie* 7002, 13413) procure au lexicographe une antédation. On ajoutera qu'à chaque fois qu'un mot est retenu à la nomenclature du lexique pour un point intéressant précis qui fait défaut dans le *DMF*, l'ensemble des occurrences a été pris en compte dans le dessein de fournir un article aussi complet que possible et bien structuré ; dans le cas de PIED cette méthode a permis de recenser 13 syntagmes et locutions. Un troisième objectif, et non des moindres, s'est naturellement ajouté aux deux premiers : celui d'apporter des corrections aux données dictionnaires déjà existantes, en particulier au FEW qui, nous le verrons plus loin, en utilisant les données de seconde main, en particulier celles de GD et GDC, ne distingue presque jamais ce qui est propre à Guillaume de ce qui appartient aux copistes remanieurs.

Normes

En conformité avec les autres lexiques, les normes adoptées sont celles de l'ensemble des lexiques, ainsi, pour les mots les plus fréquents, ont été pris en compte les canevas élaborés pour la rédaction du *DMF* (FAIRE / POUVOIR, etc.). Comme, par vocation, l'objectif d'un lexique est d'améliorer la compréhension d'une œuvre et que la complexité de la nôtre a découragé plus d'un lecteur même parmi les plus avisés — Charles-Victor Langlois, historien spécialiste du Moyen Âge, reconnaît n'avoir pas eu le courage d'achever la lecture des *Pèlerinages*²⁴ — une attention toute particulière a été portée aux définitions. Cette volonté a

²⁴ Langlois, Charles-Victor, *La vie en France au Moyen Âge : du XII^e au XIV^e siècle*, Paris : Hachette, 1928, 4, 208.

suscité la mise en place d'une investigation définitionnelle, bien que celle-ci ne soit pas toujours apparente à la lecture des notices, notamment lorsque les sèmes d'un lexème moyen français sont strictement identiques à ceux du français moderne et que c'est le lexème lui-même ou quelquefois son synonyme ou antonyme moderne qui fait office de définition.

Systematiquement balisées, les diverses données du lexique, saisies au format XML, doivent respecter un ordre strict (il est impossible d'exécuter une action si l'action obligatoire précédente n'a pas eu lieu) et comporter des références abrégées selon la forme prévue pour que le document soit déclaré valide et puisse se prêter ultérieurement à des modes de consultation et des types d'interrogations très diversifiées qui autorisent le croisement de plusieurs critères ou avant d'être mis en forme par l'intermédiaire d'un programme d'édition défini par un informaticien. Ce balisage a été minutieusement décrit par Robert Martin, le maître du projet, dans son introduction à la seconde version du *DMF2* (27 octobre 2006 <http://atilf.fr/dmf/PresentationDMF2.pdf>).

En voici les plus structurantes :

- balises de lemmes, d'entrées et de codes grammaticaux
- balises de renvoi aux dictionnaires (selon la présence du vocable dans les dictionnaires suivants : T-L, GD / GDC, DEAF, FEW, TLF)
- balises de structuration de l'article (balises de rubriques)
- balises métalinguistiques (indicateurs grammaticaux, sémantiques, stylistiques, indicateurs de domaine, définitions, syntagmes figés ou locutions)
- balises d'exemples (citations accompagnées facultativement de commentaires anaphoriques ou de commentaires comportant des variantes lexicales surtout, plus rarement formelles et, enfin, références [auteur, titre, date, localisation]).

Normes spécifiques au lexique

En ce qui concerne la balise de renvoi aux dictionnaires, le présent lexique s'éloigne un peu de la norme rédactionnelle commune. En effet, pour ce qui est du FEW, plutôt que de référencer chaque sens, locution, syntagme, etc. du lexique dans la balise de renvoi aux dictionnaires, c'est la référence de la première apparition de l'unité lexicale étudiée quel que soit son sens dans cet ouvrage qui est notée dans cette partie de la notice. Ce procédé présente l'avantage de ne pas devoir remanier cette rubrique à chaque nouvelle intervention sur le contenu de l'article, ce qui permet d'éviter des incohérences à l'intérieur de la notice. Cependant, d'indispensables renvois ponctuels au FEW en matière de datations de sens, locutions, etc. — ce qui est tout particulièrement valable pour les mots qui présentent une

riche polysémie — ou relativement à un aspect plus spécifiquement phonétique, morphologique, régional, etc., comme justement dans le cas de PIED, ont été répertoriés dans des commentaires explicatifs consignés dans des remarques qui accompagnent ces données.

En ce qui concerne plus particulièrement les lexies et les sens absents du FEW mais dont le rattachement à un étymon ou à un radical français attesté dans le FEW est relativement aisé à établir, la norme habituelle voudrait que l'on renvoie à une localisation précise, avec référence au tome, à la page et à la colonne où le FEW aurait choisi de classer la lexie ou le sens, mais comme cet emplacement n'est pas toujours aisé à déterminer, il apparaissait mieux approprié de renvoyer à la page et à la colonne du FEW où figure l'étymon.

Pour ce qui est des citations des exemples, on rappellera que bien que l'ensemble de la trilogie sur laquelle repose ce lexique ait été édité par Stürzinger²⁵, il m'a paru fondamental pour que l'étude du vocabulaire s'appuie sur des données fiables, de transcrire préalablement le texte du manuscrit de base (BNF, fr. 1818) du *Pèlerinage de vie humaine*, l'édition de Stürzinger présentant à la fois des problèmes de lisibilité et des problèmes liés au manque de fidélité de l'édition par rapport à ce manuscrit²⁶. Si les deux autres parties de la trilogie n'ont pas donné lieu à une nouvelle transcription, comme je l'envisageais initialement, c'est — indépendamment du fait que la retranscription de 22 500 vers supplémentaires aurait représenté une tâche trop importante — pour une double raison : la première est que Guillaume de Digulleville a vraisemblablement modifié sa versification dans l'intervalle si bien que l'éditeur intervient bien moins sur ces deux parties qu'il ne l'a fait sur la première, et la seconde est qu'incontestablement, au fil des éditions, la transcription tend à un meilleur respect des manuscrits si bien que dans le *Pèlerinage de Jésus-Christ* on ne prend plus que très rarement l'éditeur en défaut. Par ailleurs, si l'on s'en tient au plan strictement lexical, une nouvelle transcription de ces deux derniers *Pèlerinages* n'améliorerait pas considérablement le texte. Cependant, par souci de rigueur et d'homogénéité avec le premier *Pèlerinage* et pour éviter d'étudier des unités lexicales qui ne relèveraient pas de l'œuvre — on évoquera, en ce qui concerne l'édition du *Pèlerinage de vie humaine*, le cas de *taster* mis pour *essaier*. En effet, au vers 10434 de l'édition on lit : « Qui *a taster* vins se(n)tre)mete » là où le manuscrit porte : « Qui *dessaiier* vins s'entremete », or l'ensemble des manuscrits répertoriés dans l'apparat porte la leçon *dessaiier* du manuscrit BNF, fr. 1818 ; la seconde version du *Pèlerinage*, porte quant à elle, au vers 8586, la leçon *a essaie* proche de celle de notre

²⁵ Les textes seront dorénavant abrégés PelVieS, PelAmeS et PelJChrS, d'après la bibliographie du DEAF, consultable sur le site <http://www.deaf-page.de/>. En cas d'identité entre PelVieS et PelVieSt (c-à-d. la nouvelle transcription en ligne), c'est le sigle PelVie qui est donné.

²⁶ Voir l'étude détaillée qui accompagne la nouvelle transcription du texte.

manuscrit. En raison des multiples remaniements d'ordre lexical constatés à la lecture du *Pèlerinage de vie humaine* dans l'édition Stürzinger²⁷ — il s'est révélé indispensable de collationner les deux autres *Pèlerinages* de l'édition avec leur manuscrit de base. Ainsi l'intégration au lexique des données recueillies dans l'édition Stürzinger du *Pèlerinage de l'âme* et du *Pèlerinage de Jhésucrist* n'a été réalisée qu'après vérification dans les manuscrits respectifs (BNF, fr. 12466 et BNF, fr. 14976), ce qui a permis de corriger dans les citations du lexique les mauvaises lectures ou les remaniements injustifiés de l'édition. Toutes les fois, cependant, qu'une correction de l'édition Stürzinger semblait préférable à la leçon du manuscrit, la leçon rejetée du manuscrit est signalée entre crochets après l'indication [ms.]. Ainsi, on peut lire sous l'entrée OMBRE : « Bien soumes en l'ombre tenus Et pou prisies et pou cre[m]us [ms. *creus*]... » (PelAmeS 355-356) où la correction *cre[m]us* proposée par Stürzinger, confortée par d'autres manuscrits, semble supérieure à celle du manuscrit. Dans le même ordre d'idées, on peut lire sous l'entrée GENERALEMENT du lexique une citation qui porte *g[e]neraument* au vers 1921 du *Pèlerinage de Jésus-Christ* ; les crochets à l'intérieur du mot *generaument* signalent, tout comme dans l'édition Stürzinger, une correction au manuscrit et la donnée entre crochets porte la leçon fautive du manuscrit :

Et sergant du roy Roboam
 Fu le roy dit Jheroboam.
 Et a parler g[e]neraument [ms. *generaument*]
 Qui regarde le fundement
 De touz les roys du tempz passé
 Et des princes qui ont este,
 Nul estoc ne racine n'ont
 Fors dē Adam de quoi touz sont.
 (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 1919-1926)

À l'inverse, lorsque le texte du manuscrit semblait préférable à celui de l'édition, c'est la leçon du manuscrit qui a été retenue ; le texte de l'édition est cependant signalé immédiatement après le mot incriminé, selon le procédé décrit plus haut. Ainsi, on peut lire sous l'entrée CAUSE : «...mon dēu N'ai pas [éd. *mie*] fait n'a son plēu ... » (PelAmeS 11132-11133) où la leçon *pas* du manuscrit remplace *mie* de l'édition.

De même sous l'entrée DEVOIR du lexique on peut lire :

Puis manderai par les rues
 Que liquides, voiex et [éd. (*et*),] mues
 Viengnent a moi toutes letres
 Pour pourter [éd. *porter*] au roy dēues
 Houneurs [éd. (*et*)] qui sont scēues
 A la royne estre debtes.
 (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 11108-11113)

²⁷ Voir l'étude en marge de la nouvelle transcription du texte.

Au vers 11109, Stürzinger supprime la conjonction *et* en la mettant entre parenthèses ce qui l'oblige à ajouter une virgule ; à l'inverse, au vers 11112, il ajoute à son texte *et* en le mettant entre crochets. Dans les citations du lexique le texte du manuscrit a été restitué : « liquides, voies et mues » et, par fidélité au texte de référence, la version correspondante de l'édition est signalée entre crochets après l'indication éd. [c-à-d. : éd. (et),]. On notera au vers 11111 la correction de la lecture fautive *porter* mise pour *pourter*. Le retour systématique aux manuscrits de base a par ailleurs permis d'intervenir sur les citations empruntées à l'édition où les crochets et les parenthèses n'ont d'autre fonction que celle de rétablir la métrique des vers hypométriques ou hypermétriques (**GILLES faire un lien**).

En raison de l'évolution des principes éditoriaux appliqués en son temps par Stürzinger entre le premier et le dernier *Pèlerinage* et ceux, plus récents, adoptés pour la nouvelle transcription de la *Vie humaine* et qui est en conformité avec les recommandations éditoriales stipulées pour l'établissement des anciens textes français par l'École Nationale des Chartes, la lecture des articles du lexique, comme on peut le constater par exemple sous CHOIR peut être entravée par le manque d'homogénéité éditoriale des citations. Cependant, il serait faux de croire que cette hétérogénéité est attachée à la dualité des transcrip-teurs, dans la mesure où elle aurait été tout aussi inéluctable si les citations de l'ensemble de la trilogie avaient été reproduites exclusivement d'après l'édition ancienne. Effectivement, l'éditeur conscient de ce qu'il convient de faciliter la compréhension de l'œuvre au lecteur, a lui-même progressivement modifié ses principes d'édition tout au long de sa publication. On notera, pour nous limiter au seul exemple de l'accent aigu, que cet accent tonique n'apparaît sur la lettre *e* dans la syllabe finale qu'à partir du vers 9402 du *Pèlerinage de l'âme* et se perpétue ensuite dans le *Pèlerinage de Jésus-Christ* (qui note en outre : *brément* [1438] et *chières* [9538]). Comme ces citations proviennent de données réalisées par une opératrice de saisie qui avait la consigne de respecter strictement le texte de l'édition, les 9400 premiers vers du *PelAmeS* se présentent donc sans cet accent tonique tandis que dans les vers suivants et dans le *PelJChrS* cet accent est noté, plus ou moins régulièrement, conformément à l'édition. Ainsi le *PelAmeS* note parfois l'un des deux *é* de la rime (*retourné* : *suscite*, 10455-10456), sans que cela soit systématique (*verite* : *trinite*, 10804-10805) ; ce procédé, d'une notation sur deux du *e* tonique à la rime, se trouve encore dans le *PelJChrS* (*geté* : *clarte*, 199-200 ; *neccessite* : *säoulé*, 7017-7018), à côté des couplets se terminant par *-é* (*umanité* : *realité*, 2129-2130) ou par *-e* (*virginite* : *stabilite*, 2737-2738).

On rappellera, pour finir sur cet aspect formel du lexique, quel est l'usage adopté pour les points de suspension et les crochets droits dans les citations d'exemple. Les premiers, entre parenthèses, marquent les coupures de texte ; les seconds permettent de noter les anaphores ou toute indication, notamment de traduction ou les variantes formelles ou lexicales²⁸, susceptibles d'éclairer l'exemple cité ou d'informer le lecteur de la difficulté qu'ont eue les copistes de comprendre le texte qu'ils transcrivaient. On ajoutera enfin que pour les citations tirées de l'édition Stürzinger la présentation (.), (,) marque un signe de ponctuation que l'on propose de supprimer et [·], [·] un signe de ponctuation que l'on propose d'ajouter ou qui modifie un signe de l'édition. En plus de cela, un commentaire est systématiquement ajouté après la référence, qui permet de signaler qu'un mot est un hapax, ou simplement pour noter d'autres occurrences ou pour indiquer quel est le texte auquel il est fait référence dans la citation, notamment la Bible. Ce commentaire se résume par conséquent aux mentions « Seul ex. », « Autre(s) ex. + référence(s) » ou se limite à un renvoi référencé à la Bible de Jérusalem²⁹.

À chaque fois que cela se justifie, une conclusion en fin d'article, sous forme de remarque, consigne un commentaire sur l'usage du mot ou une référence à un article qui fait autorité et dont il a été tenu compte dans la notice. Ainsi tout archaïsme (REPRESENTEMENT), néologisme (MARTEAU "pièce du mécanisme en forme de marteau qui frappe une cloche") ou tout mot appartenant à l'idiolecte même de Guillaume de Digulleville (FESTOIERIE), tout régionalisme (DESPOISE) ou tout mot rare posant problème (RACROQUEVILLIÉ) est signalé en tant que tel par un commentaire. Tout comme ont été notées par les sigles de l'édition Stürzinger, toujours sous forme de remarque, les leçons des autres manuscrits et de l'Imprimé de c.1500 cités principalement par Godefroy, celles-ci ayant, pour la plupart, été intégrées au FEW. L'incidence qu'ont eue les dictionnaires de langue ancienne, et tout particulièrement GD / GDC, sur le FEW en ce qui concerne les *Pèlerinages* se manifeste à travers les quelques pages qui suivent et qui sont destinées à éclairer notre connaissance sur la transmission de ces données et l'exploitation qui en a été faite par le FEW.

Prise en compte et exploitation des données lexicographiques historiques actuellement disponibles

²⁸ Ces variantes proviennent, de l'apparat de l'édition Stürzinger, comme il a été montré dans l'étude qui accompagne la nouvelle transcription.

²⁹ *La Sainte Bible* traduite en français sous la direction de l'École biblique de Jérusalem, Paris : Cerf, 1961.

Il est intéressant de remarquer que parmi les 85 manuscrits³⁰ qui copient l'œuvre dans son ensemble ou en partie, seul un petit nombre est régulièrement dépouillé par les lexicographes. En effet, Godefroy cite avec une certaine régularité les manuscrits suivants : le manuscrit Paris, Arsenal 2319, à dater de c.1470, (environ 150 fois)³¹, le manuscrit de l'Arsenal 3331, c.1400 (aux alentours de 20 fois) et Valpinçon, que nous ne savons dater jusqu'ici (17 fois). Le manuscrit de l'Arsenal 2323, témoin du XVIII^e s., n'a pas été pris en considération ici bien qu'il soit cité plus de cent fois, car il s'agit d'une attribution erronée de Godefroy à la place de 2319 (lorsqu'il s'agit de la version en prose) ou de 3331 (l'adaptation en vers)³². Du Cange cite le manuscrit d'Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108 (anciennement Cheltenham Phillipps 3655, mil. XIV^es.) et Lacurne les manuscrits de Paris, BNF, fr. 1647 (anciennement 7642⁵), 1403 ; BNF, fr. 823 (anciennement 7210), 1393 ; BNF, fr. 825 (anciennement 7211), c.1420 et BNF, fr. 828 (anciennement 7212), 1400-1414. Pour en revenir à GD/GDC, il convient de noter que sa source principale, pour l'ensemble de la trilogie de Guillaume, est ce qu'il appelle l'« Imprimé de l'Institut », puisqu'il nous livre à peu près 550 citations (cf. T. Matsumura, *op. cit.*, 232) ; cet imprimé, qui doit son nom à la bibliothèque de L'Institut catholique de Paris où il est conservé, date d'environ 1500 (abrégé dorénavant : Impr. c.1500), contient un remaniement de la seconde version du *Pèlerinage de Vie humaine* — réécrite par le même auteur à vingt-cinq ans d'intervalle — et des deux autres *Pèlerinages*. Jusqu'à ce jour, la seconde version est inédite, mais pour le présent lexique il a néanmoins été possible de bénéficier d'une version provisoire du texte que Philippe Maupeu m'a aimablement transmise en attendant de la publier. Cette édition repose sur la base du manuscrit BNF, fr. 377, contrôlé à l'aide du ms BNF, fr. 12466 ; elle est citée sous le sigle *PelVie2*.

Le FEW exploite largement toutes les données que lui transmettent tous ces dictionnaires de langue ancienne ; mais, dans la mesure où GD/GDC, sa source principale, enregistre les matériaux sans faire, ou très rarement³³, le lien entre les citations d'un même passage d'après différents manuscrits, le FEW, à son tour, enregistre pêle-mêle l'intégralité de ces matériaux sans se soucier vraiment de la part qui revient à l'auteur ou aux remanieurs. Il en résulte une grande diversité dans les dates retenues : une même source peut donner lieu à des datations différentes en même temps que des graphies multiples peuvent être rassemblées

³⁰ Cf. G. Veysseyre, *op. cit.*, 315-316.

³¹ Cette donnée provient de l'article de T. Matsumura, *op. cit.*, 232.

³² Cf. T. Matsumura, *op. cit.*, 248 qui relève par ailleurs d'autres cotes fautives dans GD/GDC.

³³ Cf. GD I, 664a où on peut lire à l'article BLONDIR : « Voir l'article BLANDIR 2, une autre version de ce même exemple de Deguileville ».

sous une date unique. Dans ce qui suit n'ont été prises en compte que les dates récurrentes, classées selon ce que j'estime être l'ordre décroissant de leurs fréquences dans le FEW. Chaque date sera complétée par la référence à l'entrée du FEW, suivie de celle de l'attestation (édition / manuscrit) accompagnée de sa source dictionnaire et référencée dans l'édition ou à la transcription moderne, ou à défaut, lorsqu'il s'agit d'une variante, de la leçon correspondante de l'édition :

- **ca. 1350** (2/1, 794b : *esclopiné* [Impr. c.1500 < GD = PelVie2 11088 ; PelVie : *afolee*] ; 2/2, 1079a : *conspireur* [Impr. c.1500 < GD³⁴ = PelAmeS 2844] ; 4, 337a : *engorguier* [Ars. 2319 (et non 2323) < GD = PelVie 4174] ; 3, 891b : *fourchis* [Impr. c.1500 < GD = PelJChrS 1532] ; 5, 384b : *lissif* [Ars. 2319 (et non 2323) < GD = var. de c. 1470³⁵ ; PelVie 2093 : *lexive*] ; 10, 558b : *enronchier* [Ars. 2319 (et non 2323) < GD³⁶ = var. de c.1470 ; PelVie 6819, 6886 : *esroncinez*] ; 11, 541b : *messervir* [Impr. c.1500 < GD = PelJChrS 5432] ; 13/2, 283a : *restranchaige* [Impr. c.1500 < GD = var. c.1500 ; PelJChrS 4038 : *recoupage*])

- **ca. 1340** (2/2, 1370b : *cruenté* [PelVie 2792 < TL] ; 6/1, 745b : *mentement* [PelVie 10058 < TL] ; 7, 296b : *occasionné* [Impr. c.1500 < GDC = var. de c.1500 ; PelJChrS 3780 : *achoisonné*] ; 11, 426b : *assemillié* [PelVie 5104 < TL] ; 11, 626a : *entresemblable* [Impr. c.1500 < GD = PelJChrS 663] ; 13/2, 345b : *assopail* [Ars. 2319 (et non 2323) < GD = var. de c.1470 ; PelVie 7979 *abuissail*] ; 15/1, 122a : *debiter* [PelVie 9692, 9701 < TL] ; 17, 597a : *desguisement* [Impr. c.1500 < GD = PelVie 2832], *restituement* [Impr. c.1500 < GD = PelAmeS 6079]).

On rencontre aussi dans le FEW, bien que moins souvent, les dates qui suivent :

- **ca. 1330** (16, 256a : *enhuveté* [Impr. c.1500 < GD = PelVie 13105] ; 17, 189a : *esperlinguer / espringaler* : [Fauchet et Impr. c.1500 < GD = PelVie 11808 : *espringale*])³⁷.

- **1332** (25, 1226b : *avidité* [R. Ling. rom. 46, 1982, 18 = PelVie 10375]).

- **milieu 14^e. siècle** (6/1, 14b : *enmailleure* [Impr. c.1500 < GD = PelVie 4126 : *ensmailleure*³⁸] ; 6/1, 56b : *mayeuresse* [Impr. c.1500 < GD, var. c.1500 ; PelVie 11102] ; 11, 303a : *escoliere* PelVie 3004 < TL).

³⁴ Où on lit en fait *conspireux* sous l'entrée *conspireur*.

³⁵ PelVie2, qui a systématiquement été consulté en cas de variante (cf. *esclopiné*, voir *infra*), n'atteste pas cette forme.

³⁶ Sous les graphies *enronchiez* et *enroncé*.

³⁷ FEW 17, 189a, pour le même passage, cite d'après deux sources différentes du GD : « Afr. *esperlinguer* v.n. « "sauter, danser" (norm. ca. 1330), *espringaler* (norm. ca. 1330) », or seule la seconde forme est attestée dans PelVie (vers 11808) ; *esperlinguer* n'est donc pas attribuable à Guillaume de Digulleville.

³⁸ PelVieS : *enmailleure*.

- **14^e. siècle** (16, 336a : *clutel* [Ars. 2319 (et non 2323)³⁹ < GD = PelVie 9075 : *clustriaus*]; 24, 228b : *aeromancie* [Impr. c.1500 < GDC = PelVie2 13898]; 24, 265a : *aignelin* [Impr. c.1500 < GD = PelJChrS 1591).

ou, tout simplement, surtout dans les premiers volumes, les marques géolinguistiques :

- **afr.** (= ancien français) (1, 256b : *baris* [Impr. c.1500 < GD = PelJChrS 7044 : *barreis*]; 2/2, 1198a : *racornillié* [BNF, fr. 823 <GD = PelVie 7967])

- **mfr.** (= moyen français) (3, 171a : *deduisement* [Impr. c.1500 < GD = PelAmeS 9114 où le ms BNF, fr. 12466, porte la leçon fautive *deduiseries* : *odouremens*, qu'il faut corriger en *deduisemens*]; 14, 321a : *vervieulx* (qu'il faut lire *verveulx*) [Impr. c.1500 < GDC = PelVie 11729 : *verveus*].

À strictement parler, on peut conclure qu'il n'y a que la date de ca. 1300 qui soit vraiment fautive, les autres datations ou marques ne sont, en fait, que des approximations.

Toutes ces dates, auxquelles on peut joindre celles, plus surprenantes, de 13. jh. (*aigleteau*⁴⁰), 1320 (*espamé*, 12, 137b), 1357 (*transfigurement*, 13/2, 203a) ou encore celles de 1511 (*afringoter*, 3, 805a), 16 jh. (*festoierie* 3, 483b)⁴¹ en lien avec la source des exemples, témoignent cependant de la difficulté qu'a le FEW à authentifier la part de l'auteur et la part des copistes quand bien même il lui arrive de faire, hélas parfois à tort (voir *estenderesse* et *festoierie* ci-dessous), une distinction entre ce qui provient de l'auteur et ce qui provient du copiste ou de l'imprimeur. Ainsi, *mayeuresse* ne peut être daté du XIV^e siècle mais de c.1500, date de l'imprimé qui atteste ce mot, auquel correspond *mairresse* dans ce qui semble être la leçon de l'original (PelVie 11102). On ajoutera que l'examen de l'ensemble de ces données révèle, d'une part, que le *Pèlerinage de vie humaine* à lui tout seul — le plus représentatif des trois dans la mesure où il a été le mieux dépouillé dans les dictionnaires — y est cité avec au moins six types de datations différentes, et, d'autre part, qu'une même date peut être appliquée aux trois textes ainsi qu'à leurs sources de provenances variées dont il en est qui nous entraînent jusqu'à la fin du XV^e siècle. Prenons, pour le vérifier, l'exemple de la datation ca. 1350 utilisée tout à la fois pour les trois *Pèlerinages* et pour la seconde version du *Pèlerinage de vie humaine* ainsi que pour les remaniements postérieurs (notamment le manuscrit de l'Arsenal 2319 et l'imprimé de c.1500 comme on a pu le constater dans les exemples que nous venons de passer en revue). L'on peut, en outre, lire dans le FEW, à côté de cette date et des cinq autres les plus fréquentes, les dates de 15. jh. ou 16. jh. qui laissent à

³⁹ Variante formelle de *clustriaux* PelVie 9075.

⁴⁰ La date de 13. jh. que le FEW 25, 73a attribue au mot *aigleteau* est probablement à considérer comme une coquille typographique pour 14. jh.

⁴¹ Voir aussi le très riche relevé de datations effectué par T. Matsumura, *op. cit.*

entendre que les mots ainsi datés ne sont pas le fait de l'auteur mais celui du copiste ou de l'éditeur. Dans le cas de *estenderesse* et *festoierie* cités, respectivement aux pages 326a et 483b du FEW 3 avec les dates du XV^e et XVI^e, il ne s'agit cependant pas de remaniements mais bel et bien de mots d'auteur : le premier, tiré de l'Ars. 2319 [et non 2323] (< GD) se lit dans PelVie 9927 (*estenderesse*) et, le second, tiré de l'imprimé de c.1500, se lit effectivement dans le PelAmeS 9525. On soulignera encore combien le FEW est mis à rude épreuve devant la multiplicité des sources pour une même citation. La plupart du temps il distingue, à juste titre, plusieurs entrées pour les variantes formelles d'un même texte, mais la question de savoir à qui (l'auteur de l'oeuvre, le remanieur ?) ces divers mots sont à attribuer n'y est que rarement posée, ce qui peut susciter de la confusion chez le lecteur. En effet, le FEW date presque invariablement ces formes multiples de la date présumée de composition des *Pèlerinages* dans leur globalité quelle qu'en soit la source. Dans le cas de *clutel / clustrel* "haillon", le FEW (16, 336a) indique respectivement la date c.1350 qui correspond effectivement à la date du manuscrit [Bibl. Philos. Herm. 108 du mil. XIV^e s., GD 2, 163a] — qui est aussi celle qu'il retient pour la composition des *Pèlerinages* — en lui juxtaposant l'indicateur géolinguistique norm. (= normand) qu'il confère à l'auteur et celle du XIV^e s. qu'il faudrait corriger en c.1470 [Ars. 2319 de c.1470, GD 2, 163b]. Ailleurs, le FEW retient comme date du texte celle des leçons tardives de manuscrits (*clochetis, defrimier, potionnement ...* [voir lexique s.v. *clocheter, defroiier, empotionnement ...*]).

Mais, en dehors de cette question de datation, se pose également celle des définitions retenues par le FEW. Si l'on peut observer que pour *estenderesse* et *festoierie* le FEW définit pareillement les deux formes du mot il n'en est malheureusement pas toujours ainsi, ce qui, bien entendu, est imputable à la pratique du FEW qui se donne pour règle de reproduire les définitions des dictionnaires de GD/GDC. On en citera pour exemple le verbe *dessaisonner* attesté deux fois dans le FEW, sous l'étymon SATIO, avec des sens voisins, bien qu'il n'y ait aucune distinction sémantique, s'agissant d'un texte unique qui nous est transmis par deux sources différentes. On lit, en effet, dans FEW 11, 241b : « v.r. "s'écarter de" (ca. 1350) », d'après TL 2, 1741 et dans FEW 11, 242a (« *soi dessaisonner de* "s'écarter de, abandonner" (ca. 1350) », d'après GD 2, 649a (qui tire sa citation de l'Impr. c.1500 = PelVie 888).

Ces quelques exemples concernant la datation des mots et les définitions nous mettent en garde contre le fait de faire trop confiance aux ouvrages de lexicographie historique. Or comme la moindre erreur de datation fausse l'ensemble de l'histoire du mot en même temps qu'elle égare le linguiste qui s'appuie sur cette attestation pour remonter dans le passé à la

recherche de la première date ou du premier sens véritable, il est essentiel, pour bien classer et étymologiser un type lexical, de donner des dates et des sens justes.

Si, dans le cas de la trilogie de Guillaume, le FEW nous donne l'impression d'être confronté à un problème insoluble, il n'en est rien. Il suffit d'examiner de point en point les données qu'il a exploitées et de vérifier à chaque fois :

1) si la citation extraite d'un manuscrit ou de l'imprimé de c.1500 se retrouve dans l'édition de Stürzinger ou dans la transcription en ligne, auquel cas elle est imputable à l'auteur.

2) si la citation extraite d'un manuscrit ou de l'imprimé de c.1500 est propre à ce manuscrit ou à cet imprimé, auquel cas elle est attribuable au scribe ou à l'éditeur.

3) si la citation de l'imprimé, qui repose sur la seconde rédaction du *Pèlerinage de vie humaine*, se trouve déjà dans le *PelVie* ou plus tardivement dans le *PelVie2*.

Ce procédé est le seul qui puisse permettre une datation fiable des mots issus des dictionnaires. Ainsi :

1) pour les mots attribuables à l'auteur, il suffit de dater de la date de composition. À chacun des textes est attachée une datation spécifique usuelle : le *Pèlerinage de vie humaine* date de c.1330-1331, la seconde rédaction de 1355⁴², le *Pèlerinage de l'âme* de c.1355-1358 et le *Pèlerinage de Jésus-Christ* de 1358.

2) les variantes propres aux manuscrits ou à l'imprimé doivent nécessairement — s'agissant souvent de copies infidèles à l'original — être datées de la date de la copie ou de l'imprimé et non de la date de composition supposée de l'œuvre.

En appliquant cette méthode, il a été possible de dater avec précision et justesse les attestations retenues par les dictionnaires ; ainsi, pour reprendre quelques-uns des exemples des pages précédentes, *conspireur* sera daté de c.1355-1358, *engorguier* de c.1330-1331, *esclopiné* de 1355, *fouchis* de 1358, *lissif* de c.1470, *restranchaige* de c.1500 et *racornillié* de c.1330-1331. Pour l'établissement du lexique des *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville, ce procédé a permis de ne retenir à la nomenclature que des lexies assurément attribuables à l'auteur en écartant soigneusement les leçons modernisées ou les remaniements imputables aux copistes ou à l'éditeur. Il va de soi que les mots qui ne sont attestés que dans l'imprimé ou dans un manuscrit et qui ne sont manifestement pas le fait de Guillaume de Digulleville sont rejetés de la nomenclature du lexique : ainsi, *torderesse* "celle qui tord (le

⁴² Selon Ed. Faral 1962, 29 : « il n'est pas dit (...) que tout ce travail de révision se soit fait en 1355. La date, donnée dans le prologue, peut être celle de l'achèvement ; et plusieurs des éléments nouveaux introduits dans le poème peuvent avoir été composés sensiblement plus tôt ».

fil)" (< GD : Impr. c.1500 = var. de PelVie 13320, prob. var. de PelVie2 : *torteresse* 17352), *tournatil* "comme fait au tour, arrondi" (< GD : Impr. c.1500 = var. de PelAmeS 7998 : *tournant entour environ*), pour ne citer que ces deux exemples, ne feront-ils pas l'objet d'une notice dans le lexique, s'agissant de remaniements de la fin du XV^e siècle⁴³. Pour ces mêmes raisons, ont été écartées de la nomenclature du lexique toutes les leçons propres à l'imprimé tardif parmi lesquelles on peut citer pour exemples, outre le substantif *potionnement* déjà relevé : *aboistié* "boiteux" (GD 1, 25b, var. Impr. c.1500 = PelVie 10009 : *espaveignie* ; PelVie2, ms. BNF, fr. 377 : *esboitie*, mais le manuscrit de contrôle porte *espavegnie*) ; *administreur* "celui qui administre, qui gère un ensemble de biens" (GD 1, 258a, var. Impr. c.1500 = PelVie2 15667 : *administreur*) ; *afringoter* "parer" (GD 1, 152c, var. Impr. c.1500 = PelVie 5758 : *li baillier* ; PelVie2, 6274 : *epigachier*). Ont été écartées aussi, comme pour *clochetis*, *defrimer*, les leçons attribuables aux seuls manuscrits : *habitablement* "à demeure, à toujours" (GD 4, 393c, var. Ars. 3331 [et non 2323] = PelVie 11191 : *heritablement* et PelVie2 13340 : *hereditablement*) ; *descharpiz* "déchirer, séparer, diviser" (GD 2, 554a, var. Ars. 2319 [et non 2323] = PelVie 8593 et PelVie2 10353 : *charpis*). Toutefois, dès que l'occasion s'est présentée, j'ai signalé sous forme de remarque les leçons divergentes propres à certains manuscrits ou à l'imprimé de c. 1500 et précisé s'il s'agit d'une version propre à l'imprimé ou d'un mot qui remonte à la seconde rédaction du *Pèlerinage de vie humaine* car, en l'absence d'édition, il n'a pas été possible d'intégrer cette seconde rédaction au corpus textuel du lexique. Les quelques rubriques suivantes illustrent le type de commentaires que l'on peut trouver dans le lexique :

AFFOLER, verbe

[T-L, GD, GDC : *afoler* ; FEW III, 847b : *fullare* ; TLF II, 35b : *affoler*]

Adj. "Blessé, mutilé" : La sziemě main apuice Avoit [Avarice] sus sa hanchě *afolee* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9102).

Rem. À cette citation correspond celle de GD III, 407c, s.v. *esclopiné* "boiteux" (Impr. c.1500), d'où la date de ca. 1350 du FEW. Mais *esclopiné*, qui remonte à PelVie2 11088, doit être daté de 1355.

DESGUISER, verbe

[T-L : *desguiser* ; GD, GDC : *desguisier* ; GD : *desguisié* ; FEW XVII, 596b : **wīsa* ; DEAF, G 1663 : *guise* (*desguiser*)]

(...)

II. - Part. passé en empl. adj.

C. - CUIS. [D'un mets] "Préparé de manière qu'on a de la peine à le reconnaître" : Ces choses ci fait vous avez En ce pain qui est *desguisés* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2944). En la cuisine .I. jour entier Ou plus vourroient bien croupir Pour .I. menu haste rostir, Pour faire aucune charbonnee Ou autre chose *desguisee*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10314).

⁴³ Dans le cas de *tournatil*, la datation c.1500, au lieu de ca. 1340 (FEW 13/2, 61a) présente l'avantage de nous rapprocher de manière satisfaisante des attestations suivantes qui s'échelonnent entre 1525 et 1545.

Rem. Cf. FEW XVII, 597a : « nfr. *déguiser* (une viande) "assaisonner de manière qu'on a de la peine à la reconnaître" (seit OudC1640) ». À la dernière citation correspond celle de GD II, 368b, s.v. *cressonnee* (Impr. c.1500), où on lit : *Une salade ou cressonnee* et dans *PelVie2* 8480 : *Ou aucune cretonnee* "mets préparé avec des cretons" (cf. FEW XVI, 314b). Il ne fait aucun doute que l'Impr. de c.1500 a remanié le texte de la seconde rédaction du *Pèler. vie hum.* qui lui est préférable au regard du contexte. La date de ca. 1350 du FEW XVI, 384b concernant *cressonnee* est à corriger en c.1500.

ESPAVEIGNIER, verbe

[T-L, GD : *esparveignier* ; FEW XVII, 171a : **sparwan*]

I. - Empl. pronom. réfl. "Se rendre boiteux" : À une mote m'abuissai, Jus chai et m'*espaveignai*. Encor n' en sui je pas garie Ne ne serai jour de ma vie. Boisteuse sui, torte et clochant (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum.*, c.1330-1331, vers 10024).

Rem. Déjà ds GD III, 515a (Impr. c.1500 : *esparveignay* et Ars. 2319 [et non 2323] : *espeveigné*). D'où la date du XIV^e s. dans FEW.

II. - Part. passé en empl. adj. [D'une pers.] "Boiteux" : AVARICE. À ces .II. choses Tricherie Familiere est et amie. Vers elles volentiers se trait, Quar de lignage leur retrait. Par li fu faite menterie, Et par li sui *espaveignie*. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum.*, c.1330-1331, 9994). ...en sa compagnie estoit La vielle a qui vëis avoir Plusieurs mains, laide, bocue, *Espavigniee* et tortue (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 273).

- *Hanche espaveigniee* : «Or me di», dis je, « comment Ta lengue dis Parjurement Pour quoi ta hanche *espaveignie* Tu apeles Menterie ? » (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum.*, c.1330-1331, 10009).

Rem. Déjà ds GD III, 515a (Ars. 2319 [et non 2323] *espaveignie*). À cette citation correspond aussi celle de GD IV, 25b, s.v. *aboisti* (Impr. c.1500 : *Ta hanche torte et aboistie*) où *aboistie* qui semble être une variante de la seconde rédaction (cf. *PelVie2* 11786 où on lit cependant, d'après BNF fr., 377 : *esboistie* et dans le manuscrit de contrôle BNF, fr. 12466 : *espavegnie*) ne peut être daté que de c.1500 et non de ca. 1350, comme on peut le lire dans FEW IX, 654b. Ajoutons que la leçon *esboistie* de c. 1395, permet d'antédater le FEW IX, 652a : «Mfr. *esboité* "estropié" (1587)».

- Empl. subst. "Celui qui boite" : Trop grans ou petis chaperons, Estivias petis et estrois Ou grans dont on feroit bien .III., Grelle çainture ou large trop Dont se cointoient neiz li clop, Li boisteus, li *espaveigné*, Borgne, boçu et mehaignié : Tex choses fas pour ce que veul Que chascun ait vers moi son eul (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum.*, c.1330-1331, vers 7521).

Rem. Déjà ds GD III, 515a (Impr. c.1500 : *esparveigné* et Arsenal 2319 [et non 2323] : *espaveigniez*).

REM. Mot att. uniquement chez GUILL. DIGULL. et dans *Les miracles de saint Éloi*, un texte pic. de la 2^{ème} moitié du XIII^e s. (cf. GD III, 515a). D'après le FEW, les héritiers de **sparwan* sont attestés très tôt en français où ils sont circonscrits aux parlers les plus septentrionaux.

LESSIVE, subst. fém.

[T-L : *lessive* ; GDC : *leissive* ; FEW V, 385a : *lixivum* ; TLF X, 1107b : *lessive*]

"Solution alcaline pour le lavage du linge"

- P. métaph. "Les larmes de repentir (destinées à laver les péchés)" : PÉNITENCE. Quar quant lermes sont hors venues Et de cuer bien contrit issues, Je les requeil sans demouree Et puis en fas une buée Pour metre dedens et buer Toutes ordures et laver. Celle *lexivë* [var. *lerme*] est si fort Que n'est nul pechié tant soit ort, Tant vil, tant viez, tant diffamé Qui dedens mis ne soit lavé. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 2093).

Rem. À cette citation correspond celle de GD IV, 762a (Ars 2319 [et non 2323] : *lissif*). Par conséquent, la date de c.1350 du FEW V, 384b pour ce *lissif* doit être corrigée en c.1470 et l'indication diatopique norm. doit être supprimée puisque l'attribution à l'auteur est douteuse.

MIPARTISSURE, subst. fém.

[GD : *mipartisseure* ; FEW VII, 687a : *partire*]

- [À propos d'une chose] "Partage par deux moitiés égales, mais dissemblables" : Tiex pies de fer [c'est-à-dire les forgerons comparés aux pieds de la statue, image du gouvernement] moult soustiennent Tout le royaume et maintiennent Selon la porcion qu'il ont Et que *mipartisseure* font (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 270).

REM. Attesté uniquement chez GUILL. DIGULL. À cette citation correspond celle de GD IV, 551c, s.v. *impartisseure* (Impr. c.1500 : *impartisseure*) où, il est clair, se pose la question de la confusion des jambages. À ajouter à FEW IV, 577b, s.v. *impartire*. Par ailleurs GD V, 339a

enregistre une autre attestation du mot chez GUILL. DIGULL. (Impr. c.1500 : *mypartisseure*), d'où la date isolée de c.1350 ds FEW ; il s'agit en fait d'un ajout après PelVie 11513 qui se lit dans PelVie2 12833 (ms BNF, fr. 377 : *mipartisseure* et ms 12466 : *mipartissure*), qu'il faut dater de 1355.

PASMOISON, subst. fém.

[T-L : *pasmaison* ; GDC : *pasmeison* ; FEW XII, 138b : *spasmus* ; TLF XII, 841b : *pâmoison*]

"Évanouissement, perte de connaissance"

- Au plur. *Choir en pasmoisons*. "S'évanouir" : Lors en *paumoisons* [var. *en tres grant paour chëi, tout espasme je tumby*] je chëi De tresgrant paour tout transi. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 68).

REM. À cette citation correspond celle de GD III, 515b, s.v. *espasmer* : *espasmé* "pâmé, évanoui" (Impr. c.1500 : *Lors tout espasmé je tomby*), d'où la date de ca. 1320 du FEW. Il s'agit cependant d'une var. qu'il convient de dater de c.1500.

PAUTONNIERE, subst. fém.

[T-L : *pautoniere* ; GD : *pautonniere* ; FEW XVI, 616a : **palta*]

[De Gloutonnie] "Femme débauchée" : Adonc la lisse *pautonniere* Que la male passion fiere M'arresna en moy abaiant (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 8507). Par le gouster les taillans meut [Gloutonnie] Dont soi meïsmes tuer seut, Par le parler fait les engins Dont elle tue ses voisins, Si comme après tu le saras Miex à plain, quant tu la verras, Si ques contre tel *pautonniere* Fait il bon avoir gorgiere. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 4139).

Rem. À cette dernière citation correspond celle de GD VI, 48c (ms. Ars. 2319 [et non 2323] : *Pource fait il bon avoir la gorgiere contre une telle pastonnerie*). Il donne à cette attestation le sens de "qualité du *pautonier*, scélératesse, coquinerie, méchanceté, dureté orgueilleuse, vie déréglée", ce que le FEW, *loc. cit.* reprend par "coquinerie, méchanceté" avec la date de ca. 1350.

On notera que certaines informations contenues dans les remarques ne concernent pas à proprement parler le lexique des *Pèlerinages* ; mais, si elles y ont néanmoins été intégrées, c'est parce qu'il peut sembler important de pouvoir apporter des précisions, voire des améliorations au FEW — l'outil par excellence de tout lexicographe historique — qui, nous l'avons vu, date souvent à tort les données relatives à ces textes ou à leurs divers remaniements. C'est dans le même état d'esprit que sont signalées dans le lexique les erreurs qui se sont introduites dans GD/GDC, notamment les mots fantômes qu'il convient de corriger, comme ici l'adjectif *enforcillé* et le verbe *constantionner* :

ENSOURCILLÉ, adj.

[T-L, GD : *ensorcillié* ; FEW XII, 439 : *supercilium*]

"Qui a des sourcils abondants" : Un grant vilain mal façonné, *Ensourcillié* et reboulé, Qui .I. baston de cornoullier Portoit et bien mal pautonnier Sembloit estre et mal pelerin, Ai rencontré en mon chemin. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum.*, c.1330-1331, vers 5096).

REM. Première attest. d'un mot rare par ailleurs (également attesté dans PelVie2 6982 : *Ensourcillé*). À cette citation correspond celle de GD III, 155b (Ars. 2328 : *ung grant vilain mal façonné rebarbatif et enforcillé*, définie "recouvert, masqué". On notera que GD X, 492c, s.v. *rebarbatif* cite le même passage d'apr. le même ms., en donnant cependant un texte différent : « *Ung grant vilain mal façonné, Rebarbatif et ensorcillé*). *Enforcillé* est bien sûr un mot fantôme qu'il faut corriger en *ensorcillé*. Cependant, seul un retour au manuscrit nous permettrait de savoir si c'est Godefroy ou le scribe qui, par méconnaissance du mot, a commis une mélecture en confondant des lettres *f* et *s*.

STATIONNER, verbe

[GDC : *stationner* ; FEW XII, 244b : *statio* ; TLF XV, 929a : *stationner*]

"Faire rester qqn quelque part"

- [Dans un cont. qui joue sur le sens physique et moral des mots] : DIGULLEVILLE À JÉSUS. En ce toutevoies donné M'est un avis achoisonné Quë en matiere premiere Fu homz de toi si loing bonné Et si loing conditionné Qu'à sa nature fonsiere Resister, vertu entiere Ne puet en quelque maniere Avoir, si com *stationné* [var. *condicionne*, *consta(n)tionne*, *constaciaine*, *constancionne*, *Sy li eust point de stablete*] Pas ne l'eusses tant arriere, Ou plus près de ta lumiere Lieu li ëusses faconné. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 122).

Rem. À noter les quelques var. qui semblent témoigner de l'ignorance du mot par les scribes. À cette citation correspond celle de GD II, 568b, s.v. *constantionner* (Impr. c.1500) *constantionné*, où la leçon provient d'une méconnaissance du mot ayant entraîné une agglutination. Il faut corriger les articles CONSTANS et STATIO du FEW : dans FEW II-2, 1079b, il faut non seulement dater le hapax *constantionner* de c.1500 mais supprimer ce mot fantôme avec la remarque qui y est attachée (p. 1080, note 5 : « Hybride, durch reimzwang hervorgerufene bildung »). Dans FEW XII, 244b, on doit ajouter le hapax *stationner*, qui explique évidemment les bévues des copistes.

Là encore, il s'agit d'éclairer le lecteur de GD/GDC sur la fausseté de certaines leçons déformées par une lecture erronée. Pour ce faire, j'ai choisi de mentionner ces leçons qui n'appartiennent pas au vocabulaire de Guillaume dans des remarques placées sous les lexies correspondantes du texte considéré comme original. Ces leçons fautives, tout comme les leçons tardives non attribuables à notre auteur, donnent lieu à des vedettes de renvois repérables grâce à un astérisque antéposé qui signale leur non appartenance au registre des *Pèlerinages* en même temps qu'il donne accès à l'emplacement sous lequel ces leçons sont prises en compte. Elles se présentent ainsi, pour reprendre l'exemple de *constantionner* :

*CONSTANTIONNER, v. stationner

Ce procédé permet d'avertir l'utilisateur du lexique que le mot CONSTANTIONNER, qui n'est pas un mot de l'auteur, sera examiné sous l'article *stationner* qui lui correspond dans le texte de Guillaume. Plutôt que d'exclure ces leçons du lexique, ce qui aurait pu donner à l'utilisateur du FEW l'image d'une exploitation lacunaire de sa documentation, il a paru intéressant, s'agissant dans la plupart des cas de lexies rares ou isolées présentées par le FEW comme propres à Guillaume de Digulleville, d'en rétablir la juste valeur (leçon tardive du remanieur, mot fantôme). Dans le strict cadre du lexique, il n'est cependant pas envisageable de corriger systématiquement toutes les erreurs d'attribution rencontrées dans les ouvrages lexicographiques puisque, par définition, un lexique d'œuvre doit s'intéresser au vocabulaire propre à cette œuvre.

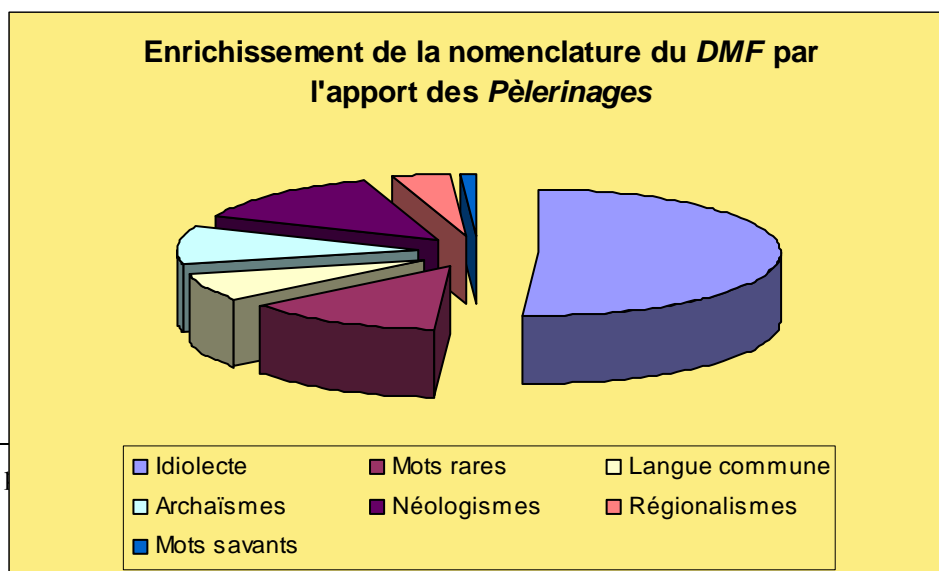
Ainsi, bien que grâce à l'édition électronique du dictionnaire de Godefroy toutes les citations concernant les *Pèlerinages* de GD/GDC ont pu être prises en compte, seules les unités lexicales qui présentent un réel intérêt pour l'étude de la langue médiévale ou pour la lexicographie ont été retenues à la nomenclature de ce lexique. Cependant, afin de ne pas perpétuer les erreurs d'attribution véhiculées par le FEW, les mots qui ne sont pas le fait de

l'auteur mais d'un remanieur et que le FEW, dans la grande majorité des cas, date à tort de la date de composition, ont été signalés dans toute la mesure du possible. Astérisqués, comme nous venons de le voir, ces mots, qui ne sont pas le fait de Guillaume de Digulleville, trouvent leur explication dans des remarques consécutives aux lexies correspondantes du texte enregistrées au lexique.

Conclusion⁴⁴

La nomenclature du présent lexique comporte 2871 entrées, son apport au *DMF* se vérifie par les 280 entrées d'articles que seuls les *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville justifient, ces lexies n'étant généralement pas attestées dans d'autres textes moyen français, ni même parfois dans la littérature en général. L'examen de ces 280 lexies révèle que la plupart d'entre elles appartiennent à l'idiolecte même de Guillaume de Digulleville (*agrocier* "gronder") puisque 50,36% des mots ne sont attestés que dans les *Pèlerinages* ou parfois aussi dans le *Roman de la fleur de lis*. Un autre groupe de mots qui doivent leur présence dans le *DMF* à la trilogie de Guillaume, presque aussi important (42,05%), est constitué par les mots rares (*desdruir* "devenir moins dru, maigrir") (13,57%), les néologismes (*tastement* "action de tâter") (13,93%), les archaïsmes (*conviver* "manger en convives") (10%) et, dans une moindre mesure, les mots régionaux (*pignole* "jambe") (3,93%) et les mots savants (*synderesis* "conscience morale") (1,07%). Le restant des mots (7,14%) appartient plus généralement à la langue médiévale commune (*contrediseur*) et au vocabulaire courant encore en usage de nos jours (*entrelacement*).

L'apport de ce lexique du point de vue des unités lexicales peut être représenté par le graphique suivant :



⁴⁴ Une conclusion

